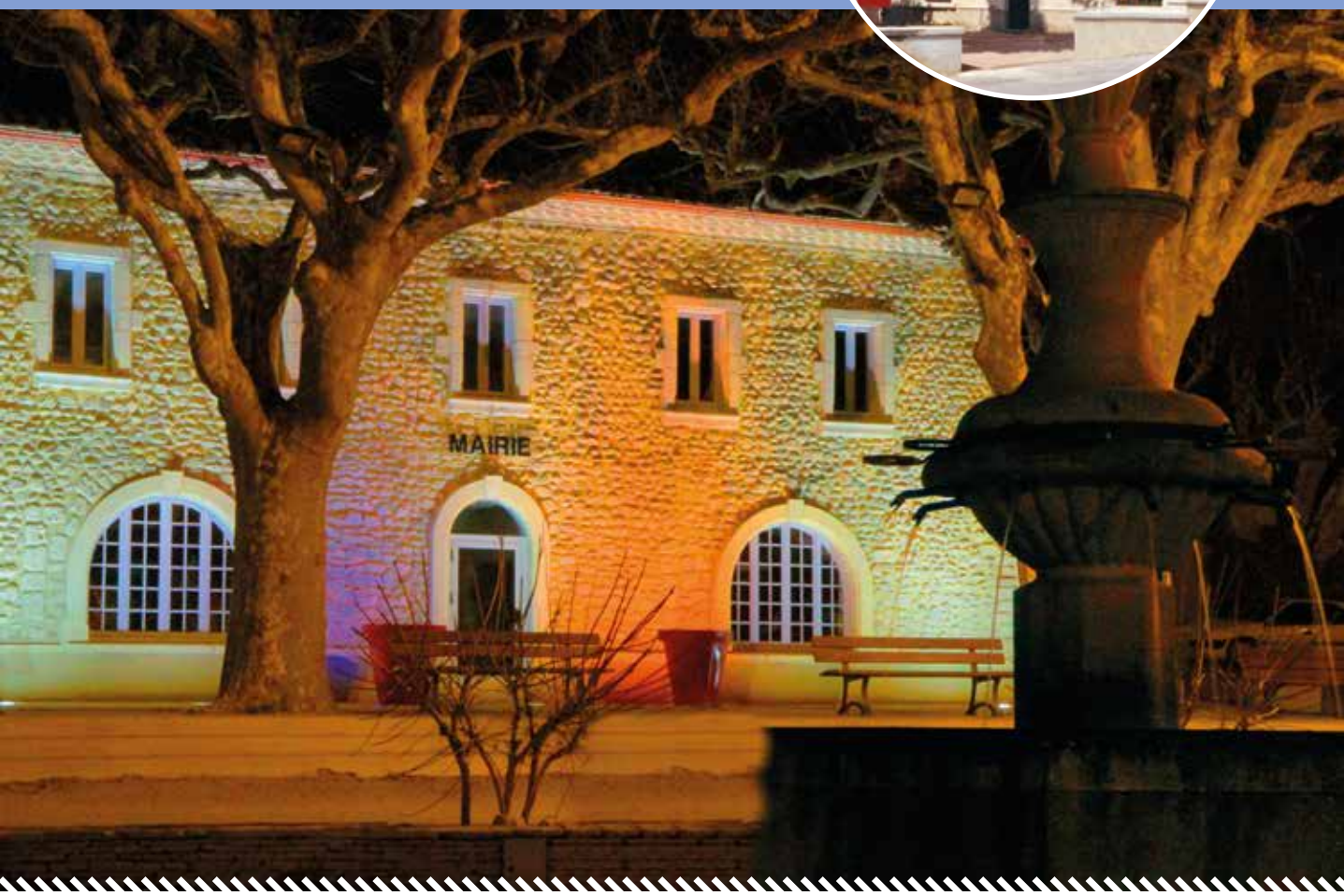


# SAINT MAURICE sur eygues

1989 - 2019



*30 ans*

DE L'ÉVOLUTION DU VILLAGE

**Trait d'union** entre hier  
aujourd'hui et demain  
pour que vive Saint Maurice





## CES QUELQUES PAGES RETRACENT L'HISTOIRE DE LA VIE COMMUNALE DEPUIS 30 ANS.

Je vous invite à les parcourir, elles vous permettront de mesurer la transformation de notre cher Saint Maurice. Ce document en retrace le fil conducteur et l'essentiel des réalisations de ces trois décennies consacrées à notre village. La rédaction a dû faire des choix pour en contenir le volume.

Tout commença en MARS 1989 ; avec la première équipe municipale, nous nous sommes trouvés très vite confrontés aux réalités du quotidien, aux enjeux de gouvernance, de gestion des personnels et de développement qui se sont imposés à nous. Le premier budget fut très contraint ; il nécessita l'augmentation des taux d'imposition des 4 taxes communales, une réduction drastique du budget de fonctionnement pour respecter les engagements antérieurs et dégager à peine 100 000 francs de l'époque en investissement.

Nous avons effectué un check - up de la situation et compris qu'il nous faudrait retrouver ou créer d'autres marges de manœuvre financières.

Pour cela, nous avons engagé des actions de gestion en privilégiant les projets structurants générateurs de recettes sans « taxer le contribuable ».

Nous devons saisir toutes les opportunités de subventions, lister nos priorités, et, dans un premier temps, aller à l'essentiel.

Ultérieurement, si le temps nous était donné, réaliser des aménagements utiles et/ou d'embellissement de notre cadre de vie.

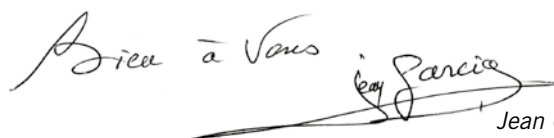
Pour y parvenir et mettre en œuvre ce qui précède, j'ai convié, dès AVRIL 1989, l'équipe à un brainstorming « remue - méninges » pour que chacun livre ses idées, attentes, analyses, priorités etc. La synthèse de cette séance guide encore notre action d'aujourd'hui.

Confrontés à l'axiome qui veut : « qu'il y a loin entre l'idée, le vouloir et le faire », nous avons appris des lenteurs administratives, des normes (6 années pour créer et voir s'ouvrir la boulangerie) mais aussi des impondérables liés aux aléas climatiques ou autres.

Voilà, résumée, la genèse de ces 30 Années que je vous invite à feuilleter.

Rien de tout cela n'aurait pu se faire sans l'unité des équipes municipales et sans vous.

Merci de la confiance que vous nous avez témoignée, c'est pour elle, et grâce à elle, que Saint MAURICE a pu connaître une certaine évolution.

*Bien à Vous*  
  
Jean GARCIA

## Sommaire

04

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

07

COMMUNICATION

08

ENFANCE JEUNESSE

10

CULTURE SPORT ET LOISIRS

12

PATRIMOINE

13

VITICULTURE

14

AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

16

SERVICES PUBLICS

18

PROTECTION DES PERSONNES

19

FONCIER ET MAÎTRISE  
DES AMÉNAGEMENTS

20

BUDGET

21

COMMERCES / SERVICES  
ZONE ARTISANALE

24

VOS ÉQUIPES MUNICIPALES

Directeur de la publication :  
Jean Garcia

Rédaction :  
Jean Garcia, Dominique Pagès

Photos :  
Ange Gritti, Jean Garcia,  
Dominique Pagès

Conception graphique & impression:  
AA Studio

Impression certifiée



# 30 ans LES TEMPS FORTS



+ CHÂTEAU SAINT ANNE



+ BOULANGERIE



+ STATION D'ÉPURATION



+ L'ÉCOLE

Inauguration 18 mai 2018



+ ESPACE PHILIPPE MAINTÉNIÉ



+ THÉÂTRE DE VERDURE



+ BISCUITERIE

Inauguration



+ ÉCUSSON SAINT MAURICE

1989 - 2019



+ PLACE DES VIGNERONS



+ BIBLIOTHÈQUE & MUSÉE



+ JARDIN PUBLIC



+ PLACE DE LA MAIRIE



+ RASSEMBLEMENT  
DES SAINT MAURICE / 2010



+ MAISON DES ASSOCIATIONS  
MICHEL MERCIER

Inauguration 18 mai 2018



+ LE FOYER COMMUNAL  
(la Mairie) lors de l'inauguration  
du 13 juillet 1991



JARDIN PUBLIC  
DEVANT L'ESPACE  
PHILIPPE MAINTENIÉ

## ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

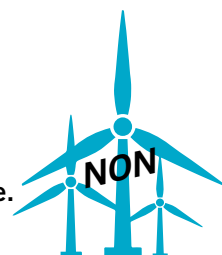
Entre Provence et Dauphiné, au cœur de la Drôme Provençale, village porte du Parc Naturel Régional des Baronnies, Saint Maurice sur Eygues bénéficie d'une situation géographique privilégiée et d'un microclimat très apprécié. Notre village respire la Provence, le Côtes-du-Rhône triomphe sur ses coteaux dans un véritable écrin entourant la vallée de l'Eygues. Notre action déterminée pour aménager, améliorer, promouvoir notre cadre de vie, s'inscrit pleinement dans notre volonté de préserver la sérénité et la quiétude d'un village où il fait bon vivre ■

### → Projet d'implantation d'éoliennes sur les communes des environs

En janvier 2004, nous sommes confrontés au projet de deux communes voisines Visan et Vinsobres qui souhaitent implanter loin de leur bourg, mais sur leur territoire, des éoliennes de 130 m de haut (hauteur équivalente au dénivelé entre la CD 94 et la crête du plateau). Le site choisi est situé sur la crête au-dessus de la place de la mairie. Les maires des communes environnantes hostiles au projet d'implantation, réunis en mairie de Saint

Maurice, adressent un courrier de protestation aux préfets de la Drôme et du Vaucluse. Au cours de l'année, de nombreuses manifestations mobilisent élus et populations contre ce projet: sur le Paris-Nice (mars), simulation de l'implantation des éoliennes et de leurs impacts sur le paysage avec des ballons gonflés à l'hélium (août), réunions en mairie des opposants au projet, création d'un Comité de Défense...

Février 2005 : réalisation d'une enquête publique.



**Le projet est abandonné** après l'intervention du Maire devant les commissions préfectorales des sites de la Drôme et du Vaucluse.



**Création d'un jardin public** devant l'Espace P. Maintenié avec l'opération « plus d'arbres, plus de vie », arbres plantés par les élus, les enfants de l'École et par le doyen du village M. Charles Ruat, ancien

maire, ainsi que par les associations et des bénévoles (2013).

**Plantation d'arbres sur le parking des stades** (2016).

**Création : de la Promenade des Hospitaliers** : mail piétonnier en direction du Théâtre de verdure et de l'Espace Philippe Maintenié (2012-2013)

- de la Promenade aval de La Combe Boutin (1990 -1991) après curage et nettoyage du lit de La Combe.



### → Collecte des déchets

- Suppression de la décharge des ordures ménagères des Rameyrois (1995).
- Adhésion au service de collecte intercommunale avec le service Ordures Ménagères de la ville de Nyons (1995) puis avec le SIVOM.
- Mise en place de la collecte sélective par la Communauté de Communes du Val d'Eygues (1998).
- Mise en place périodique de collecte des encombrants (1998).

## PLAN DE DÉSHERBAGE

Ce document réalisé par le maire définit la méthodologie et les pratiques à observer par les agents des Services Techniques, selon les zones du village en **priviliégiant l'option « zéro produit phyto »**.

**Acquisition du VAPECO**: machine à désherber à vapeur (2018): coût 22 000 € HT dont 19 600 € HT de subvention de l'Agence de l'eau.



LE VAPECO

## ACCESSIBILITÉ DES ESPACES PUBLICS

Réalisation d'un calendrier pluriannuel de différents aménagements pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite aux bâtiments publics.

Sont déjà réalisés :  
**monte-personne à la Salle des Fêtes C. Ruat; plan incliné et monte-personne à la Maternelle, changement de porte à la Mairie, sonnette d'appel à la Bibliothèque, réfection de l'accès à la Boulangerie.**



MONTE-PERSONNE SALLE C. RUAT

## ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE - AEP

**L'assainissement et la qualité de l'eau ont été dès le premier mandat une préoccupation de la municipalité. Saint Maurice est l'une des 1<sup>res</sup> communes de la Drôme à délibérer et à instaurer les 3 périmètres de protection du captage (périmètre immédiat, rapproché, éloigné).**

**Pendant 30 ans, la municipalité a conduit une politique d'extension, de modernisation, de maintenance des réseaux eau et assainissement**, à partir du Schéma d'Assainissement réalisé dans les années 1990 qui détermine les zones d'assainissement collectif et individuel. Schéma AEP (2000).

Mise en œuvre de plusieurs campagnes de recherche de fuites sur le réseau AEP par corrélation acoustique qui ont donné lieu à des réparations et économies d'eau.

- ▶ **Nettoyage et électrification du Château d'eau.**
- ▶ **Installation de pompes de refoulement (2016).**
- ▶ **Purge et réfection du réseau des Oignons réalimenté par le Captage.**
- ▶ **Réfection du réseau des eaux usées au Sud du village.**
- ▶ **Pluvial réalisé rue du Ventoux, Traverse de la Bise, ZAC des Grands Prés (2014) ...**
- ▶ **Réfection des canaux d'irrigation des jardins.**

### — Station d'épuration —

Réalisation de la Station d'épuration mise en service en 2009 (projet 1990) qui fonctionne avec le principe de lagunage aéré.

**Vidange des boues d'épuration du bassin principal et transfert vers une station de traitement (2019).** (coût 28 000 €).



### — Captage du Jas —

**Au cours des mandats, modernisation et maintenance:** remplacement des pompes du captage à plusieurs reprises, mise en œuvre d'une chloration provisoire, nettoyage du réservoir, pose de compteur,

électrification, télécommande des pompes et du flotteur. (coût des travaux : 20 000 €).

### Maillage réseau :

- Mise en place d'un raccordement de notre réseau avec la ressource en eau du puits de Villedieu (2012).
- Réseau R.A.O. (Syndicat Rhône Aygues Ouvèze) : la commune permet le passage par Saint Maurice des canalisations alimentant Tuilette depuis le puits de Villedieu.
- Maillage du puits du Jas avec ce réseau afin de pouvoir faire face en cas de nécessité (2013).
- Pose de vannes de barrages et création d'un « bypass » permettant l'interconnexion des réseaux (2014).

**En Avril 2018 la municipalité a saisi l'opportunité de la réfection de la chaussée de la Traverse de Saint Maurice pour procéder à différents travaux ou remplacements de vannes sur le réseau d'eau et conduite du trop - plein du lavoir vers le camping.**

## QUALITÉ DE L'EAU

Dès 2015, la municipalité, alertée par les résultats d'analyse de l'eau transmis par l'Agence Régionale de Santé (dépassement pour un pesticide, la molécule Atrazine), met en place, avec une volonté de transparence et de concertation, le programme d'actions de l'Arrêté Préfectoral (juin 2015) pour récupérer et sécuriser la qualité de l'eau.

**Information de la population:** « la lettre du Maire » et la Revue municipale communiquent régulièrement sur la qualité de l'eau, les actions mises en œuvre et leurs résultats.

**Mise en place d'un Comité de pilotage (COPIL)** formé de personnalités et de techniciens: Maire et élus de Saint Maurice, Président de la Cave coopérative, Agence de l'eau, Agence Régionale de Santé, Chambre d'Agriculture de la Drôme, Direction Départementale des Territoires, Parc régional des Baronnies, Bureau d'études.

### Examen en COPIL :

- des résultats de l'étude hydrogéologique de l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) et des mesures complémentaires à faire sur le terrain pour déterminer le périmètre du bassin d'alimentation (2016).
- du diagnostic territorial des pratiques agricoles et des zones de vulnérabilité réalisé par la Chambre d'Agriculture. La fréquence des traitements et

process d'exploitation sont dans la moyenne de ceux connus pour l'aire d'appellation Côtes-du-Rhône (2017).

Rencontre avec les responsables vinicoles locaux de Saint Maurice et de Vinsobres.

19/08/2018 : **l'Arrêté Préfectoral** valide l'aire d'alimentation du captage et sa zone de protection qui se situe sur les coteaux à l'est du village, sur le secteur des Chauvets, des Côtes et des Paluds de Vinsobres.

**Le COPIL valide le plan d'action** à mettre en place par les exploitants concernés pour reconquérir la qualité de l'eau du captage (2019).

La période de dérogation terminée et pour ne prendre aucun risque, le mélange des eaux du captage du Jas et de celui de Villedieu est activé en août 2018.

Aujourd'hui la qualité de l'eau est préservée par ce maillage.

Coût de l'étude: plus de 20000 € subventionnée à 80 % par l'Agence de l'eau.

Coût des différentes opérations et travaux: plus de 15000 € à la charge de la commune.

► **Bornes de remplissage:** fermeture définitive des bornes de remplissage suite à des pratiques irresponsables relevées par L'Agence Régionale de Santé (2019).

Projet à l'étude d'une aire de lavage et de remplissage collective avec la Cave coopérative et les vignerons (2019).

*Aujourd'hui la qualité de l'eau est régulièrement surveillée, le maillage a permis à la commune de retrouver une eau de très bonne qualité sans aucun traitement préalable.*

Parallèlement, la commune a beaucoup œuvré pour repousser, dans un premier temps, à 2026 l'obligation du transfert de la compétence Eau à la Communauté de Communes. Cela permettra, quelques années encore, une gestion au plus près des intérêts des usagers.



## PARC NATUREL RÉGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES

Création du Parc (janvier 2015)

Le territoire de la commune est devenu la porte d'entrée du Parc naturel régional des Baronnies Provençales. Par cette appartenance et son positionnement, Saint Maurice peut bénéficier de quelques retours sur des actions ponctuelles en matière d'environnement (charte signalétique), d'agriculture, de fonds européens (découverte de la nature pour les scolaires) et de promotion de notre territoire. Le vocable « Parc » tout comme celui de « Drôme Provençale » sont autant d'outils de développement touristique.

## L'INTERCOMMUNALITÉ

**Le principe d'intercommunalité relève de la nécessité de faire ensemble ce que l'on ne peut faire tout seul (ex: collecte et traitement des déchets).**

Au **SIVOM** (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) a succédé en 1998, la **Communauté de Communes du Val d'Eygues** (20 communes env. 13 000 habitants). Très vite, la massification des

coûts, l'évolution des normes, les problèmes d'environnement ont conduit le législateur à relever le seuil de population des intercommunalités à un minimum de 20 000 habitants.

Cela a donné naissance au **1<sup>er</sup> janvier 2017** à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDB) réunie à l'Espace Philippe Mainténié à Saint Maurice.

Elle comprend 67 communes, 99 délégués et un exécutif de 16 membres.

**Du SIVOM à la CCBDB, le Maire a toujours su faire reconnaître Saint Maurice dans l'exécutif.**

Des évolutions sont à prévoir, et la vigilance s'impose quant aux compétences déléguées et aux financements nécessaires à leur exercice dans le respect et l'équité des communes et des contribuables utilisateurs.

# COMMUNICATION

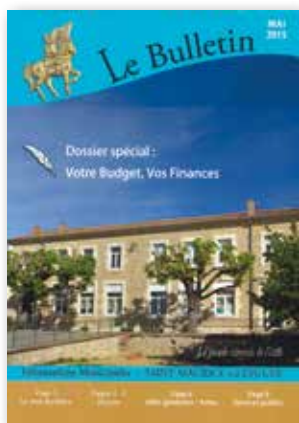
Il est normal de rendre compte, de publier et d'organiser des moments d'information. Faire, c'est bien, mais faire savoir relève de notre volonté de transparence qui permet le mieux vivre ensemble. C'est un vecteur de cohésion entre tous les acteurs de la vie locale ■

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### ► Les conseils municipaux

Dès le début, publication des dates et ordres du jour des conseils municipaux, puis affichage des comptes rendus de séance et publication dans la presse.

### ► La revue Municipale



Création dès 1991 de la Revue Municipale, diffusée 2 fois par an, qui reprend les réalisations de l'équipe. Depuis 2012, sa version actuelle de 8 pages est préparée au sein de la commission « Communication » du conseil municipal.

Ponctuellement des « Saint Maurice Info » ou « Lettre du Maire » viennent la compléter ou faire état de l'avancement de certains dossiers (le budget, l'eau potable...).

### ► Le panneau lumineux événementiel

Il permet de préciser les dates, heures et lieux de permanence des services extérieurs, numéros utiles etc. Il est un plus de visibilité aux actions et manifestations proposées par les associations (2018).



### ► La cérémonie des vœux du maire

Initiée par Jean Garcia, est devenue au fil des ans un moment privilégié du début d'année qui facilite la prise de contact et l'intégration des néo Saint Mauriciens.

Le maire y rend compte de l'action de la municipalité pour l'année écoulée et présente les projets pour l'année à venir. C'est un moment convivial et d'échanges qui se termine autour d'un buffet pour fêter tous ensemble le nouvel an.

### ► Le site internet de la commune

Créé par Fabien Fert, conseiller municipal, et géré par le secrétariat a remporté, lors de sa création, le 5<sup>e</sup> prix des Trophées de la communication (2013); il a été réorganisé et réactualisé en 2018; il est complété par un QR Code apposé en



différents lieux du village et qui vous permet, via votre mobile, de vous connecter au site.

## SAINT MAURICE NUMÉRIQUE

Si l'arrivée de la TNT (2011) s'est relativement très bien passée, il a fallu batailler pour la connexion internet.

La 1<sup>re</sup> ADSL (2012), qui devait représenter un plus, a été trop dépendante et trop lente en raison de son éloignement du central téléphonique. **La mairie s'est beaucoup impliquée pour obtenir « le booster » (NRAZO)** financé par l'opérateur. Depuis, nous avons obtenu le fibrage optique de l'armoire (2016) qui accélère les connexions et permettra d'attendre l'arrivée de la prise optique chez l'habitant.

Mise en place de l'offre **WI-FI Cigale pour les usagers extérieurs** en différents lieux de Saint Maurice: camping, Espace P. Mainténié, Halle Roulet, Mairie.

**La commune a fait l'objet par La Poste de l'édition limitée d'un timbre lors du concours « Les plus belles mairies de France » (2015).**





LA 4<sup>e</sup> CLASSE

## ENFANCE JEUNESSE

Parce qu'ils seront le Saint Maurice de demain, nous avons pour mission de les préparer au mieux en facilitant leurs conditions d'apprentissage et en leur inculquant les valeurs qui en feront des citoyens à part entière ■

## ÉCOLE

Depuis 1989 la commune, propriétaire des locaux, a conduit de nombreux travaux de sécurisation, de modernisation et de restructuration.

**Toutes les dépenses liées au fonctionnement de l'école sont à la charge de la commune** (hormis les salaires des enseignantes) :

- **gestion et rémunération des personnels municipaux pour l'encadrement de la garderie, l'ATSEM de la maternelle,**
- **l'entretien et la maintenance des locaux,**
- **l'achat du mobilier scolaire, du matériel pédagogique, informatique et des fournitures scolaires.**

**La municipalité a mis en place la Commission Scolaire et Périscolaire** qui participe au Conseil d'École et fait le lien entre la mairie, les enseignantes et les parents.



LA FAÇADE ET LE PRÉAU AVANT TRAVAUX

➔ **Sécurisation, modernisation, restructuration et extension des bâtiments scolaires**



LE NOUVEAU BÂTIMENT

**60**  
**ÉLÈVES EN 2004**

**86**  
**ÉLÈVES EN 2013**

Entre 1989 et 2011 : restructuration de la cour : suppression du mur de séparation, goudronnage, traçage de jeux, plantation d'arbres, aménagement des aires gazonnées, des aires de jeux, réfection des allées. Mise en sécurité et remplacement

de toutes les huisseries, réfection des peintures des classes et de la salle d'activité de l'étage. Réfection complète de la cantine scolaire, extension du chauffage central à la totalité de l'étage, agrandissement des sanitaires, réfection

complète de l'installation électrique, réalisation d'un plan incliné pour l'accès à la maternelle. L'augmentation constante des effectifs a conduit à l'ouverture d'une 4<sup>e</sup> classe installée à l'étage du primaire.



La même année, le Plan de Prévention des Risques Inondations a conforté la municipalité dans sa volonté d'agrandir le périmètre de l'école située en zone non inondable et centrale. Une demande de permis de construire a été déposée pour une **restructuration complète du groupe scolaire.**

Les travaux, débutés en 2014, ont permis une **rentrée scolaire 2015 dans les nouveaux bâtiments.**



LA GARDERIE

- **Rénovation des façades du primaire et de la cour.**
- **Création d'un 2<sup>e</sup> accès par le chemin des Écoliers.**
- **Salle de restauration.**
- **Garderie.**
- **4<sup>e</sup> classe.**
- **Bureau de direction.**
- **Extension du dortoir et de la salle de motricité.**
- **Amélioration de l'accès à la maternelle.**



LA SALLE DE MOTRICITÉ ET LE MONTE PERSONNE

## → Cantine



LA CANTINE ACCUEILLE UNE TRENTAINE D'ENFANTS À CHAQUE REPAS

Dès 1990, création de la cantine scolaire. La mairie met à disposition des enfants le personnel, les locaux et finance la livraison des repas. Elle travaille en partenariat avec l'association « Les amis de l'école » pour la gestion des repas (qualité, coût,...) avec le prestataire actuel : la cantine de Mirabel-aux-Baronnies qui livre les repas à l'école depuis 2012.

**LES ENFANTS METTENT EN PRATIQUE « LE TRI SÉLECTIF » À LA FIN DES REPAS**



## SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Traçage d'un passage piéton près de l'école, réalisation d'un plan incliné pour handicapés à la Maternelle. Mise en place d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité (en cas d'alerte à un accident majeur) rédigé avec les équipes pédagogiques et testé autant que de besoin.

## Accueil de loisirs sans hébergement : la « GARDERIE »

Créée en 2009, la « garderie » accueillait une douzaine d'enfants ; aujourd'hui **une vingtaine en moyenne sont présents.**

La mairie, pour respecter les règles d'encadrement, a accompagné la formation au B.A.F.D. de la directrice qui propose tous les jours activités manuelles et artistiques aux enfants.

## → Réforme des rythmes scolaires et Périscolaire

(DÉCISION MINISTÉRIELLE)

Le Projet Éducatif Territorial a été élaboré en 2014 par la mairie, validé par l'équipe pédagogique et par La Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Il précise les horaires des rythmes scolaires et l'organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). La municipalité a accompagné les changements d'horaires de la semaine de 4½ jours et mis en place des activités périscolaires (danse, gymnastique, tir à l'arc, yoga...). (2014 à 2018). Puis, lorsqu'il a été possible de modifier les rythmes scolaires, le Conseil d'École et les parents ont choisi le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2019. Arrêt des TAP et maintien de la Garderie.

## ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE OU AIDE AUX DEVOIRS

Cette activité gérée par la mairie (mise à disposition de locaux,...) et encadrée par la CAF a été mise en place en **2001** à l'initiative de Mme Moulam, adjointe au maire. Il a fonctionné jusqu'en **2017** avec une équipe d'une dizaine de bénévoles avec l'objectif d'apporter une aide individuelle et adaptée à chaque enfant en liaison avec les enseignantes et les parents.

## Achat de mobilier scolaire, matériel informatique, pédagogique, fournitures scolaires, sorties scolaires

Ils sont financés par la mairie avec une contribution non négligeable de l'association « Le sou des écoles » pour certains matériels, activités et sorties.

En 2019, la mairie finance l'achat de 4 ordinateurs portables et le remplacement de 5 tours d'ordinateur.



Aménagement d'une aire de jeux pour enfants, place des Jardins du Château sécurisée (2008-2009), entretenue par les services techniques municipaux.

## CULTURE SPORT ET LOISIRS

La collectivité s'est beaucoup impliquée pour faciliter, créer les conditions et/ou structures pour la pratique, le développement de la culture, des sports et des loisirs. Par ses actions elle a voulu favoriser l'intégration, la socialisation et le bien vivre ensemble. Dans tous ces domaines, les partenaires associatifs ont été encouragés, soutenus, accompagnés pour promouvoir leurs activités pour toujours plus de culture, de sports et le bien vivre à Saint Maurice ■

### SALLES DES FÊTES ET DE RÉUNION



#### Espace Philippe Maintenié

Salle de 250 places (début des travaux 2012) ; mise en service en novembre 2014.



#### Salle des fêtes Charles Ruat

Après un 1<sup>er</sup> réaménagement dans les années 1990, **rénovation et mise aux normes** (fin 2017) : réfection des peintures, création d'une kitchenette, de sanitaires, installation d'un accès pour les personnes à mobilité réduite (monte-personne).

#### Salle de réunion André Néri

Création d'une salle de réunion lors de la réhabilitation de la Halle Juliette et René Rouillet (2011).

### THÉÂTRE DE VERDURE



Construit près de l'Espace Philippe Maintenié, (2015).

### BIBLIOTHÈQUE

#### « LES MOTS SI BEAUX »



La Bibliothèque pour tous « devient la Bibliothèque « Jeunesse » uniquement destinée aux scolaires (2005).

La Bibliothèque actuelle (2011) fonctionne avec une équipe d'une douzaine de bénévoles. Elle accueille les Saint Mauriciens 6

heures par semaine et toutes les classes de l'École tous les 15 jours. Elle travaille en partenariat avec la Médiathèque Départementale de Nyons.

### CAMPING



Création d'une « Commission camping » au sein du conseil municipal Réalisation d'aménagements pour améliorer le cadre de vie des campeurs: goudronnage de l'entrée (1989), plantation d'arbres, réalisation d'un cheminement lumineux, création de toilettes et de douche pour les personnes à mobilité réduite, mise en place d'un mobile-home avec sanitaire, création d'un point d'eau (2012), réalisation de douches neuves en remplacement des anciens équipements (2019).

Mise en place d'un régisseur communal pendant les mois d'ouverture (mi-mai à fin août).

Mises à jour sur le site internet de la mairie des informations sur le camping.

Il fait l'objet de toute notre attention pour fidéliser et développer sa fréquentation.

## STADE

Après la mise en sommeil de l'équipe de foot (USM), **il sert aux scolaires et activités des plus jeunes.** Son emplacement choisi par nos aînés est un atout pour notre village et un havre de verdure pour nos campeurs.

## CIRCUITS DE RANDONNÉE



LES TABLES DE L'EYGUES

SIGNALÉTIQUE « AU FIL DE L'EYGUES »



Aménagement par la municipalité des « Tables de l'Eygues » départ de la randonnée « au fil de l'Eygues » ou « Voie Douce », itinéraire de promenade de 30 km jusqu'à Sahune qui permet de découvrir la plaine agricole et alluviale de l'Eygues. Les autres circuits locaux sont répertoriés sur les flyers de l'Office du tourisme et disponibles en mairie.

## VTT

Réalisation d'un parcours de bosses aux Tables de l'Eygues (2013).

## PÉTANQUE

L'association, créée en 1982, pérennise les concours de boules notamment pour la fête votive.

**Extension et éclairage du jeu de boules** Place des jardins du Château pour les concours nocturnes. Les amateurs animent les après-midi sur l'espace dédié devant la mairie à l'ombre des platanes.

## COURS DE TENNIS



**Propriété de la mairie et géré par le Club de Tennis** (Association de Saint Maurice). Réalisation des locaux du Tennis (1989), rénovation en mini court et création d'un nouveau court.

Réfection du cours actuel pour permettre une pratique du tennis en sport loisir (2019) coût global 4500€ financés à parts égales par la commune et le Club de Tennis.

## Les associations à Saint Maurice: « Toute une histoire... »



### MAISON DES ASSOCIATIONS MICHEL MERCIER

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS / ANCIENS COMBATTANTS / ASMADEP / LES CAVALIERS DE LA BELLE FONTAINE / BIBLIOTHEQUE LES MOTS SI BEAUX / CLUB AMITIE 3<sup>e</sup> AGE / CLUB DE GYMNASTIQUE / COMITE DES FETES / LA PETANQUE SAINT MAURICIENNE / LE SOU DE L'ECOLE / LES AMIS DE L'ECOLE / RASSEMBLEMENT ET JUMELAGE / SAINT HUBERT CLUB SAINT MAURICE SOLID'AIR / TENNIS CLUB DES PLATANES / CLUB DES JEUNES / USM FOOTBALL

Dès 1989: création d'un collectif qui regroupe 15 associations et d'un Comité des fêtes et des cérémonies. Au fil des années, des associations se créent, se mettent « en sommeil » ou disparaissent.

Implication et soutien permanent de la municipalité dans le tissu associatif par le biais de subventions, de mise à disposition des moyens humains et logistiques de la commune, la possibilité d'utiliser différents lieux (Salles des fêtes C. Ruat et P. Mainténié, salle A. Néri, Théâtre de verdure) pour organiser les manifestations.

En 2017, réalisation de « La Maison des Associations » dans la Zone Artisanale après l'achat par la commune des locaux de M2J Prothèses. Mise à disposition des associations pour faciliter l'organisation des

activités et favoriser les échanges entre les associations (2018).

**Rassemblement des Saint Maurice de France et d'Europe 12 et 13 juin 2010 :** pour le



RASSEMBLEMENT DES ST MAURICE DE FRANCE ET D'EUROPE (2010)

10<sup>e</sup> anniversaire de la création du « Rassemblement des Saint Maurice de France et d'Europe » (2001) notre village accueille les

délégations de 16 communes de France, d'Italie et de Suisse qui ont signé la Charte de coopération visible au Musée. Création de l'Association « Rassemblement des Saint Maurice » (2009) pour organiser l'accueil et les festivités, 140 bénévoles mobilisés, 18 mois de préparation pour accueillir plus de 800 personnes. Une belle réussite pour ces deux jours placés sous le signe de l'amitié et des échanges. M. le Maire a saisi cette opportunité pour remettre à M. Gaspard Candel, président du Rassemblement, la médaille de la reconnaissance de Saint Maurice. Chaque année, une délégation de Saint Maurice se rend dans l'une des communes organisatrices du Rassemblement (2020 : San Maurizio Canavese Italie).

## LES TRADITIONS SAINT MAURICIENNES

Organisées par Le Comité des Fêtes et les Associations, Saint Maurice perpétue au fil des années les traditions festives: le carnaval avec les déguisements et le jugement de Carmentran, la fête votive et le feu d'artifice du mois d'août, la fête de la Saint Maurice lors des vendanges, l'arbre de Noël de l'École... Pour Noël, la municipalité et le CCAS offraient un colis aux « aînés » du village; depuis 2015, c'est une après-midi gourmande et récréative qui les réunit à l'Espace P. Mainténié.



## PATRIMOINE

Notre village a un passé chargé d'histoire, comme en témoignent les nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine, de l'époque féodale ou des siècles suivants, qu'il convient de préserver et promouvoir. L'action que nous avons entreprise a pour finalité de conjuguer le passé au présent en restant résolument tourné vers l'avenir. Le livre de M. Raymond Jardin « Saint Maurice village oublié des confins baronniards » est une référence à notre histoire et mémoire collective. À notre tour, nous œuvrons au quotidien pour écrire de nouvelles pages de notre beau village ■

### MUSÉE COMMUNAL « ESPACE SAINT MAURICE »

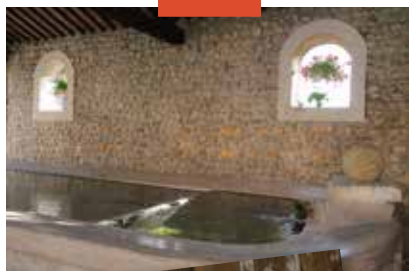


Ouverture du Musée Communal dans les locaux rénovés du rez-de-chaussée de la Halle Juliette et René Roullét (2011). « L'Association Saint Mauricienne Archéologie Défense du Patrimoine » (ASMADEP) et le conservateur M. Ange Gritti ont beaucoup œuvré à la **mise en valeur des divers objets et vestiges de l'époque Gallo Romaine** trouvés sur le territoire de la commune. Un **espace est dédié à l'histoire du village et aux rencontres entre les Saint Maurice de France et d'Europe.**

### FONTAINE (FIN XIX<sup>E</sup> SIÈCLE)

Après consultation de la population, « **La Belle Fontaine** » est **déplacée, pour des raisons de sécurité**, au centre de la nouvelle place devant la mairie (2006).

### LAVOIR (MILIEU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE)



Entre 1990 et 2000, rénovation du Lavoire avec :

- création d'ouvertures,
- mise en place du Saint Maurice en fer forgé,
- mur en pierres apparentes.

### SQUARE MAURITIUS

L'acquisition et la démolition de la maison Croux/Peyrol ont

permis d'**améliorer la visibilité d'accès** depuis la place de la Combe et l'installation d'une **reproduction nature grandeur** nature du chevalier Saint Maurice.



### CHÂTEAU SAINT ANNE OU TOUR DES HOSPITALIERS DE SAINT JEAN DE JÉRUSALEM

Ce bâtiment du XII<sup>e</sup> siècle est **devenu propriété de la commune en 1990**. Vous remarquerez, sur sa façade sud-ouest, la démarcation du bâti d'origine et ses meurtrières qui en faisaient la Tour des Hospitaliers. Les seigneurs du village ont fait réaliser les ajouts de construction qui lui donnent son aspect actuel.



## ÉGLISE

La réfection des façades a été réalisée par la municipalité Charles Ruat.

Puis rénovation et modernisation de l'Église en 2011:

- électrification des cloches et de l'horloge,
- éclairage de la façade, de la nef et du clocher,
- Restauration des vitraux.

Réfection et aménagement du parvis en 2013.



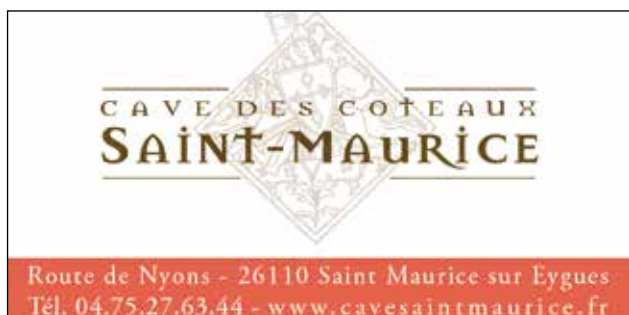
## VITICULTURE

Le vignoble de Saint Maurice s'étend sur plus de 500 ha. Son terroir de qualité lui a valu « L'appellation village » (1964). Longtemps, tous les viticulteurs de Saint Maurice faisaient vinifier leurs vins à la Cave des Coteaux créée par quelques pionniers. La modernisation et la mécanisation des pratiques ont conduit à l'augmentation des surfaces travaillées et, par corollaire, à la baisse du nombre d'exploitants. Le Saint Maurice est réputé, très souvent primé. Il allie un rapport qualité/prix qui en fait un fleuron du village ■

### CHÂTEAU SAINT ANNE

Après l'acquisition par la commune du domaine Narjoux /Château Saint Anne, une Commission cave coopérative/mairie procède à la redistribution de cette propriété (1990). Elle avait fait l'objet de nombreuses convoitises de négociants en vin soucieux de s'approprier les meilleures terres et l'appellation.

La municipalité a tenu à ce que l'appellation « Château Saint Anne » reste communale et soit exploitée, via un bail emphytéotique, par les vigneronnés réunis de la cave coopérative.



Parallèlement, le patrimoine foncier communal a pu s'étoffer des terrains de la ZAC, du château et du secteur Clos des vignes.

### PLACE DES VIGNERONS

**Création et aménagement par la commune de la Place des Vignerons** (après acquisition et démolition de la Maison Buffet): reconstitution de « cave » avec fûts anciens et vieux pressoir. Initiée par la mairie, la fresque a été réalisée par Luc Mazan et financée par la Cave Coopérative (2017).





ENTRÉE EST ACTUELLE ET AVANT TRAVAUX

# AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

Aménager, s'adapter aux contraintes et modes de circulation. Améliorer ce qui peut l'être sur un plan esthétique et fonctionnel. Tels sont les vecteurs qui guident notre action. Dans ce domaine rien ne doit être figé, les usages, les habitudes changent. Nous devons faire preuve d'innovation, d'adaptabilité pour mieux répondre aux enjeux du moment et de demain et ainsi inscrire Saint Maurice dans la modernité ■

## VOIRIE

### → Aménagement des entrées Est et Ouest du village

Réalisation et aménagement de l'entrée Ouest (1989-2001).

Création du rond - point au débouché du chemin du Jas (opération départementale 1992) en prévision de la ZAC.

Entrée Est: création de voies à sens unique de chaque côté des platanes entre le rond - point et le camping. Suite au relevé d'accidentologie, la municipalité est intervenue pour l'aménagement du rond - point du pont de Buisson CD 20/CD 94 (opération départementale).

### → Création et amélioration des voies communales

Une ligne pluriannuelle du budget, à hauteur de 30000 € en moyenne, permet de créer, d'aménager et d'entretenir les rues, ruelles et chemins: réfection des chaussées et des trottoirs, goudronnage, profilage, élargissement, traçage de places de stationnement etc. Entre 1989 et 2008: création d'une liaison entre le chemin des Chauvets, de Valréas et de Visan, (montée des Amandiers, rue du Maquis); création de la liaison entre le rond - point Est et le chemin de Vinsobres (rue des Narcisses).



ENTRÉE OUEST ACTUELLE

Cela permet de fluidifier le trafic des engins agricoles et livreurs en évitant le cœur du village.

Élargissement et prolongement de la rue des Aires et du chemin des Camps de jeunesse, et du chemin sous le Béal.

Réfection complète de l'Androne (2005), de la rue Basse, du chemin de la Fabrique (2008);

Goudronnage du chemin de la Combe Boutin et de la rue du Clos (2009), du chemin de La Fabrique jusqu'à Placeto di jardin, de la route des Chauvets, du chemin du Jas, de la rue Henri Gondran (2010), du chemin de Valréas de la mairie jusqu'aux limites de Vinsobres et Visan.

Réfection du Pont des Chauvets (2011).

Création d'un îlot directionnel ZAC des grands prés (2014).

En avril 2018: réfection de la chaussée de la Traverse du village

(Grande Rue): rabotage et réfection à l'enrobé à chaud (Centre Technique Départemental, Service des Routes).

### → Sécurisation de la circulation

Entre 1989 et 2001: suppression des ralentisseurs, mise en conformité des feux tricolores.

Installation d'un cinémomètre (régulateur de vitesse) à l'entrée ouest.

Mise en sens unique des rues de l'Ancienne Forge et Henri Gondran, mise en place d'un sens de circulation place de la mairie.

Réfections régulières du marquage au sol et des passages piétons.

### → Création de nombreuses places des stationnements

Création du parking ouest, de places de stationnement place de l'Église, chemin de Villedieu,

Placette du petit canal, chemin de la Fabrique (2004-2005-2007), place de la Combe (2006), Placeto di Jardin (2010), parking Place Pierre

Gendre (2015), place des Jardins du Château, parking de l'Espace Philippe Mainténié, et parking des stades.

Création d'un arrêt minute devant la Boulangerie et devant l'Agence Postale Communale et de places handicapés.

## AMÉNAGEMENT ÉLECTRIQUE – ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dès 1990: 1<sup>re</sup> tranche des travaux d'amélioration esthétique des réseaux EDF et TELECOM qui se sont poursuivis au cours des mandats et sont pratiquement terminés.

**Enfouissement des réseaux EDF et TELECOM**, réfection totale de l'éclairage public: chemin de Valréas et, chemin de Villedieu (2002), chemin de Visan et rue des Aires (2005-2006), chemin de la Fabrique (2007), quartier du Jas et chemin du Captage (2010).

**Extension de l'éclairage** rue des Narcisses jusqu'à l'Espace P. Mainténié et rue des Grands Prés vers la zone d'activité (2015), Traverse de la Bise, chemin du Captage, montée des Amandiers.

L'allumage et l'extinction de l'éclairage public se font par un système d'horloge calé sur la position GPS de Saint Maurice et de l'heure GMT (du coucher au lever du soleil).

Avril 2018: lors des travaux de la Traverse du village a été terminé le

rééquilibrage des phases EDF secteur et éclairage public suite à la création du transformateur du parking entrée Ouest.

Mise en valeur du monument aux morts, de la façade de l'église et de la lanterne de 1900 à l'angle de la mairie.

Au fil des années, l'éclairage électrique est suivi, des points supplémentaires ont été apposés, d'autres le seront, les armoires d'éclairage public sont contrôlées, sécurisées et normées.

## SIGNALÉTIQUE – ADRESSAGE



Depuis 1989, amélioration de la signalétique des rues et des quartiers par la dénomination de rues, la pose de panneaux indicateurs et de plaques de rues et de places.



2016: La municipalité crée « la commission adressage » au sein du conseil municipal et signe une convention avec La Poste pour améliorer l'adressage à Saint Maurice. Un état des lieux des voies communales est réalisé. Les voies présentant une homonymie sont renommées et celles n'ayant pas de nom sont nommées.

Chaque habitation est numérotée. Chaque habitant reçoit de la mairie une plaque numérotée à poser et un certificat d'adresse.

Fin 2017, chaque Saint Mauricien dispose d'une adresse précise qui permet la géolocalisation par GPS, facilite l'accès des secours, des opérateurs de service (électricité, téléphonie...), des entreprises, les envois postaux et les livraisons. Elle permettra, le moment venu, la mise en place des prises fibre optique chez l'habitant.



Le conseil municipal a souhaité honorer la mémoire de ceux des nôtres, qui, partis en Résistance, ont sacrifié leur vie. (2017).



Les équipes municipales ont rendu hommage à ceux qui ont œuvré au sein des conseils municipaux

et à ceux décédés en cours de mandat. Nos prédécesseurs ayant honoré MM Faustin Valentin et Paul Charensol (anciens maires).



Mise en place de la nouvelle signalétique, conformément aux chartes d'uniformité de couleur du Parc des Baronnies (2018).

### ➔ Plan communal

Le plan communal diffusé en 2001 a été actualisé à partir de l'adressage postal, réédité et remis aux Saint Mauriciens (2018).





## SERVICES PUBLICS

La préservation des services publics est devenue, au fil des ans, le fil rouge de nos actions et luttes contre les décisions des décideurs et opérateurs plus axés sur la rentabilité : maintien de notre bureau de poste jusqu'en décembre 2018, l'un des derniers du secteur, puis son remplacement par l'Agence Postale Communale, préservation du Centre de secours. Ces deux dossiers nous ont mobilisés au cours de ces derniers mandats. L'ouverture de la Mairie et de l'Agence postale le samedi matin sont le gage de notre forte volonté de service rendu au public ■

### MAIRIE



SALLE DES MARIAGES

Dès le début du 1<sup>er</sup> mandat: restructuration du bâtiment et réaménagement des locaux pour rendre l'accueil du public plus fonctionnel et faciliter le travail du personnel et des élus: rénovation intérieure avec la création de la salle des mariages, du secrétariat, du bureau du maire (1989-1991).

Au fil des années, l'entretien du bâtiment et des locaux s'est poursuivi: réfection de la façade en pierres apparentes et aménagement du parvis (2008); peinture des huisseries, changement de porte adaptée aux personnes handicapées (2019); création d'une salle pour le personnel, d'un sanitaire, peinture de l'accueil et du bureau du maire (2018).

Organisation, fonctionnement et modernisation de la mairie: abandon de la vieille machine à écrire, installation d'un standard téléphonique, informatisation du secrétariat (1992) puis achat de nouveaux logiciels (2002), renouvellement du matériel informatique et installation d'un nouveau serveur (2015). Mise en place de l'archivage communal (1998).

Nous avons adapté l'organisation des services aux besoins de la collectivité.

Recrutement d'une secrétaire administrative comptable dès 1989 puis d'un agent d'accueil, passage à 2 agents permanents aux Services Techniques, recrutement de 2 agents supplémentaires pour la vie scolaire (cantine garderie) en plus de l'ATSEM. Ponctuellement, nous avons saisi l'opportunité des emplois aidés.

Dernièrement, maintien d'un minimum de service public par l'affectation d'un agent à l'Agence Postale Communale.

### SERVICES TECHNIQUES

Création des locaux des Services Techniques à la ZAC des Grands Prés (1998) et acquisition de véhicules et matériel adapté au



LOCAUX DES SERVICES TECHNIQUES

fonctionnement du service: de la vieille estafette rouge des pompiers au camion benne acheté en 2019.

### BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque Communale est un service public, subventionnée par la mairie et gérée par l'Association « Les mots si beaux ».

Elle est installée depuis 2011 dans les locaux rénovés et mis à disposition par la municipalité du 1<sup>er</sup> étage de La Halle Juliette et René Roulet.

### CIMETIÈRE JARDIN DU SOUVENIR

Réaménagement du vieux cimetière: mise en place d'une procédure administrative de reprise des tombes à l'abandon (1993).

Création du Jardin des Souvenirs puis du columbarium (2002).



## LA POSTE DEVIENT L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



« Je ne pouvais me résoudre à voir ce Service Public disparaître de notre village ; j'ai actionné toutes mes relations et réseaux pour sauver ce qui pouvait l'être » JEAN GARCIA

Au fil des ans, des mois, des semaines, La Poste a été de plus en plus régulièrement fermée avec la menace, à terme, d'une probable fermeture définitive.

Par de nombreuses manifestations, élus et population ont tenté d'inverser cette échéance et de maintenir ce Service Public dans la commune: occupation de La Poste, délégation à La Poste de Nyons auprès du Receveur...98% des Saint Mauriciens votent non à la privatisation de La Poste (2009).



L'ÎLOT INFORMATIQUE PERMET D'ACCÉDER AUX SERVICES DE PÔLE EMPLOI, CAF, MSA...

La municipalité propose alors de transformer l'ancienne Remise Mairie en un local indépendant dédié à une Agence Postale Communale (2017).

M. le Maire obtient de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale (CDPPT), une

subvention de 20000 € pour les travaux et l'installation de la signalétique et du mobilier.

Par convention signée avec La Poste, la commune perçoit, pendant 9 ans, une indemnité pour l'emploi d'un agent à ½ temps.

**2 Janvier 2019: l'Agence Postale Communale ouvre ses portes. Elle fonctionne tous les matins de 9h à 12h du mardi au samedi.**

MANIFESTATION VALENCE 2016



## CENTRE DE SECOURS



Créé en 1937, le Centre de Secours de Saint Maurice devient Centre d'Incendie et de Secours Départemental (septembre 1998) et fonctionne avec des sapeurs-pompiers volontaires Saint Mauriciens. Installation de la Caserne rue des Grands Prés (décembre 1998).

Par convention, les bâtiments sont mis à la disposition du Service d'Incendie et de Secours de la Drôme (SDIS) (2001).

Au 1<sup>er</sup> Chef de Corps, l'Adjudant - chef Georges Couturier, nommé en 1961 succède le Capitaine honoraire Ange Gritti en 1980. Depuis 2007, c'est le Lieutenant Patrick Serret qui est le Chef de centre de la caserne actuelle.

### ➔ 2012 – 2019 : menaces de fermeture du Centre de Secours

2012 : mobilisation des sapeurs-pompiers et du conseil municipal devant les menaces de fermeture des petits centres pour des raisons d'économie.

Mobilisation des sapeurs-pompiers et de la population devant la menace de fusion des centres de Saint Maurice et de Tulette: délibération de soutien prise par le Conseil municipal, reprise par l'assemblée des maires du canton et de nombreuses autres communes (2015).

Manifestation à Valence des sapeurs-pompiers et élus contre le Plan d'Orientation Stratégique du SDIS 26 : un millier de pompiers professionnels et volontaires, venus de toute la France, mobilisés (2015).

### ➔ Janvier 2019 : Décision de maintenir le Centre de Saint Maurice.

M. le Maire accompagné de Mme Marie - Pierre Monier, Sénatrice, présente à Mme la Présidente du Département et au Commissaire Général du SDIS, un dossier très étayé sur :

- les délais d'intervention et d'arrivée des secours en cas d'abandon du Centre de Saint Maurice,
- les ambiguïtés du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) relevées point par point,
- le constat d'huissier diligenté sur le temps mis par nos sapeurs bénévoles pour rejoindre Tulette et revenir,
- le refus des sapeurs pompiers volontaires de Saint Maurice pour rejoindre le nouveau Centre.

A ce jour, le Centre de Secours de Saint Maurice compte 18 sapeurs-pompiers volontaires.

# PROTECTION DES PERSONNES

Les événements sociétaux et la montée des fanatismes ont conduit à la mise en œuvre de documents et process afin d'y apporter, si nécessaire, les réponses adaptées.

Les aléas climatiques, ont conduit la commune à être reconnue sinistrée à plusieurs reprises.



Certaines des intempéries qui ont touché notre village ont occasionné de gros dégâts: **inondations**, coulées de boue, les pins de la cour de l'école maternelle s'arrachent sous la violence du vent et s'écrasent sur la toiture de la Salle des fêtes, dégâts de voiries... soit plus d'un million de francs pour l'épisode



ÉPISODE DE GEL ET GRÊLE MAI 2017

orageux de septembre 1992; les orages de 1992, 1993, 2002, 2004 provoquent à leur tour d'importants dégâts notamment sur les voiries et la place de la mairie.

D'autres intempéries impactent par ailleurs la commune: **épisodes neigeux importants** (2006, 2010), **gel et grêle avec la destruction d'une partie des vignobles** (2017), **foudre sur le clocher** (2017).

La situation du village, soumis aux crues rapides de l'Eygues, de la Combe Boutin et de ses affluents, et les inondations et coulées de boues de 1992, 1993 et 2002 (faisant l'objet d'arrêtés de catastrophe naturelle) ont conduit à l'élaboration du **Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)** validé par arrêté Préfectoral en octobre 2011.

**Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS):** élaboré par la municipalité,

il précise les risques majeurs auxquels est exposé le village (séisme, inondations, transport de matières dangereuses), et comment prévoir, organiser et structurer l'action communale en cas de crise. Il est consultable en mairie.

**Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** qui en découle a été diffusé à l'ensemble de la population.

**Le signal national d'alerte: rénovée en 2015**, « la sirène » (déclenchée en cas d'alerte par les services préfectoraux de Valence) fait l'objet d'essais tous les 1<sup>er</sup> mercredis du mois.

**Plan VIGIPIRATE national :** consignes strictes édictées par les services préfectoraux et diffusées pour mise en œuvre en cas de nécessité par les maires et les chefs de service: par exemple **le Plan Particulier de Mise en Sûreté** pour les établissements scolaires rédigé avec les équipes pédagogiques, prépare les enseignantes, le personnel et les enfants de l'École à faire face à une situation de crise (confinement et/ou intrusion), et est testé régulièrement.

# POPULATION

Dès 1989, par sa volonté de promouvoir et faire vivre le village, l'équipe a souhaité créer les conditions d'attractivité facilitant l'installation de néo Saint Mauriciens. C'est ainsi que furent créées la garderie, la cantine, la boulangerie, la ZAC, la 4<sup>e</sup> classe, génératrices de services et d'emplois qui contribuent au maintien des services publics et du commerce local.

Cette ambition, conjuguée à un développement harmonieux de la démographie, a eu pour résultante l'accroissement de la population.



SAINT MAURICE EN L'AN 2000  
674 HABITANTS

Selon les dernières statistiques de l'Insee, reprises par la Presse régionale, notre population est en constante et régulière progression.

- 440 habitants en 1989
- 827 habitants en 2019

Lors des dernières élections municipales ce sont 580 électeurs qui ont été invités à se prononcer, ce qui témoigne d'une population équilibrée.



ENTRÉE DE LA HALLE ACTUELLE / MAISON RAMEL

# FONCIER ET MAÎTRISE DES AMÉNAGEMENTS

Notre action, dès 1989, a eu pour ligne de conduite la maîtrise du sol, véritable clé de voûte de toute politique d'aménagement. La ressource foncière permet la transformation de lieux ou la création de places et de services. Elle facilite le quotidien de chacun ■

## QUELQUES EXEMPLES DES ACQUISITIONS ET AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS DEPUIS 1989....LISTE NON EXHAUSTIVE !

### → Maîtrise de la propriété Narjoux

Château Saint Anne (1990);  
Création de la ZAC avec l'installation de la Caserne de pompiers, des Services Techniques municipaux (1998), ouverture d'un garage (2002), de La Biscuiterie (2005), de l'entreprise Atlantis M2J prothèses (2006) dont le bâtiment a été acheté depuis par la commune pour en faire la Maison des Associations Michel Mercier (2017).  
Création de l'Espace Philippe Maintenié, du Théâtre de verdure, de la Promenade des Hospitaliers, des parkings de la Place des Jardins du Château et du Clos des vignes.

### → Échange Aurel

Cession des vignes en location au bord le l'Eygues et acquisition des terrains de la Fabrique et à proximité du Captage (protection de la ressource en eau).

### → Maison Croux/Peyrol



MAISON CROUX



SQUARE MAURITIUS

Création du square Mauritius et amélioration du débouché sur le CD 94.

### → Transformation de la Place de la Mairie



PLACE DE LA MAIRIE AVANT 2002



LA PLACE DE LA MAIRIE \ LA FONTAINE LE JEU DE BOULES

Nouvel agencement de la place (2002) et transfert de la Fontaine qui était près du lavoir (2006).

### → Maison Savioux

Acquisition en 1989 et ouverture d'une boulangerie en 1995 (source de services et de revenus pour la commune).

### → Maison Ramel et Hangar Roulet (1999)

Création de la Halle Juliette et René Roulet: Bibliothèque « Les mots si beaux », Musée « Espace Saint Maurice » et Salle André Néri (2010).



HANGAR ROULLET AVANT TRAVAUX



HALLE ROULLET 2010

Ces 2 opérations conjuguées à la transformation de la place de la mairie ont permis la réalisation d'un cœur de village.

### → Maison Roulet

Création des 4 logements de la Malle Poste (2006); à l'issue du bail, les appartements seront propriété communale.

### → Maison Buffet

Réalisation de la Place des vigneron (2017).



MAISON  
BUFFET



PLACE DES  
VIGNERONS

### → Maison Fert

Création de la placette près de l'église et mise en valeur d'une petite fontaine datant de 1946.



MAISON FERT



PLACETTE PRÈS DE L'ÉGLISE

### → Remise Michel

En cours de transformation pour devenir une annexe des Services Techniques municipaux.

### → Domaine public à vocation voirie



CRÉATION DE LA RUE DES NARCISSES  
LE JARDIN PUBLIC  
LE PARKING DES STADES

Acquisition de terrain pour la future table d'orientation Chemin de Valréas.

Acquisition de parcelles pour création de parkings et de rues et chemins.

### → Forêt communale

Une acquisition et des propriétés sans maître ont été intégrées dans notre patrimoine et permis une extension notable de la forêt communale.

Cette liste non exhaustive est la contribution de notre génération.  
Elle s'additionne aux legs de nos aînés pour faire prospérer et promouvoir notre Saint Maurice.

## BUDGET

### Les bilans en fin de mandature 30 ans 5 mandats

Les situations comptables de référence validées par la Trésorerie et transmises à la Cour des Comptes Régionale sont arrêtées au 31 décembre de l'année précédant les élections municipales.  
Pour Saint Maurice :

#### Mandat

1989 – 1995  
1995 – 2001  
2001 – 2008  
2008 – 2014

2014 – 2020

#### Excédent de clôture

31/12/1994 286 429 FF  
31/12/2000 525 185 FF  
31/12/2007 190 593 €  
31/12/2013 178 880 €

31/12/2019 106 490 € \*

\*À ce montant, il convient d'ajouter les résultats des exercices antérieurs cumulés jusqu'au 31/12/2019:

soit pour la commune: excédent de 408 763 €

soit pour le service de l'eau: excédent de 153 309 €

Il est bien précisé que la situation comptable arrêtée au 31 décembre de l'année N peut comprendre des dépenses prévues ou engagées pour l'année N+1.

L'annuité de la dette, si elle a normalement fluctué au gré des réalisations et des mandats, est, et demeure très en deçà des communes de même strate de population. D'autre part, son amortissement est réalisable en moins de 3 exercices budgétaires, chiffre à mettre en parallèle avec d'autres communes dont la dette nécessite plus de 10 exercices budgétaires.

Les taux des impôts locaux qui relèvent de la décision du Conseil municipal sont inchangés depuis plusieurs exercices. Ils sont eux aussi en deçà de ceux des autres communes. **Pour 2019:**

Taxe d'habitation (TH): 14,86

Foncier Bâti (FB): 10,45

Foncier Non Bâti (FNB): 69,39

Contribution Foncière des Entreprises (CFE): 24,10

Notre volonté de contenir nos taux locaux s'appuie sur les contraintes de la fiscalité en général: suppression de la taxe professionnelle, baisse de la dotation forfaitaire de l'État (41 962 € soit 25 000 € de moins qu'en 2010) et, en 2021, suppression de la taxe d'habitation. Cela implique rigueur et suivi.

# COMMERCES / SERVICES / ZONE ARTISANALE

Le développement d'une commune, sa démographie, son rayonnement sont étroitement liés à l'offre proposée en matière de commerces, de services et d'emplois. Si rien n'est jamais définitivement acquis, notre action a eu pour vecteur de promouvoir, aider, faciliter et pérenniser tout ce qui permet de se plaire, de s'installer et bien vivre au village ■

## LES COMMERCES

> **La boulangerie** : C'est une longue histoire... Sa création a nécessité près de 6 années de travail, de luttes, d'interventions. Après une déambulation dans le village, en présence des responsables techniques départementaux, le choix de l'emplacement s'est porté sur la maison Savioux (ancienne coutellerie du XVIII<sup>e</sup>).

Son acquisition en 1989 s'est heurtée, un temps, à quelques surenchères auxquelles nous avons dû faire face.

Après une étude de marché et de faisabilité, parfois contrariée par la profession elle-même, l'ouverture et l'inauguration de la boulangerie ont eu lieu le 5 mars 1995. Depuis cette date, 4 familles de boulangers se sont succédé pratiquement sans interruption.



> **« Le bistrot »** : Il s'agit d'un commerce privé dont la gestion a cumulé les inconvénients de sa situation géographique avec des propriétaires différents pour les murs et la licence IV d'exploitation.

Un nombre important de gérants s'y sont succédé, passant du « Café de la poste » à « Bistrot de pays », de Côté Cour » à « Lou Chicouloun ».

Il est fermé depuis janvier 2018. Par précaution, la Mairie s'est rendue propriétaire de la licence IV. Un dossier est ouvert, et la commune concourt à une opération nationale appelée **« mille cafés »**.

> **L'Épicerie Tabac Presse** ce commerce local de proximité a traversé 3 générations d'une même famille. Il s'inscrit pleinement dans l'offre du quotidien. La commune est très attentive et veille à préserver ce qui peut l'être pour pérenniser ce type d'activité dont chacun pourrait regretter un jour la disparition.



> **Le Restaurant « Le clos des vignes »** : la commune a rétrocédé au propriétaire actuel, en pleine propriété, l'emplacement sur lequel il a fait édifier son restaurant. La municipalité a acquis et fait réaliser à ses frais les abords et parking attenants.

> **Les commerces autres** : on peut chiner chez le brocanteur dans la Grande Rue et le pizzaiolo vous accueille Place de la mairie tous les mercredis et dimanches soir.

## LES SERVICES

Ouverture le 4 janvier 2010 d'un Cabinet Paramédical. Il permet aux infirmières Saint Mauriciennes de travailler au village.

Leur offre de service du quotidien s'est enrichie récemment par l'arrivée d'une orthophoniste.

En 2013, intervention auprès de l'Agence Régionale de Santé pour obtenir le classement de la commune en zone médicale fragile. Cela, sans préjuger de l'avenir, pourrait faciliter l'installation d'un médecin.

## LA ZONE ARTISANALE

Sa création a permis l'accueil de commerces et/ou services, générateur d'emplois apportant un plus à notre village.

> **La Biscuiterie de Provence** : dès 2005, M. Jean-Paul Bédoin et ses fils prennent contact avec le maire. Ils souhaitent transférer et agrandir leurs usines de fabrication de Nyons et Visan sur Saint Maurice. Le conseil municipal a su saisir cette belle opportunité et a cédé près de 8000 m<sup>2</sup> de terrain à un prix raisonnable, facilitant la création de l'usine et l'arrivée d'une vingtaine d'emplois sur la commune. Le ministre délégué à l'Aménagement du territoire, M. Christian Estrosi, a inauguré cet établissement le 30 mars 2006, une date qui a marqué la population locale tant l'accueil y fut courtois et généreux. Une extension des locaux est en cours.

> **Atlantis** : la migration en 2006 de cette entreprise de Tulette à Saint Maurice a été facilitée par le positionnement géographique de notre zone artisanale et l'action de la Mairie. Leader de la commercialisation des implants et prothèses orthopédiques, elle a transféré et créé de l'emploi. Ses propriétaires reconnaissants envers la municipalité lui ont rétrocédé, lors de leur départ, leurs installations à prix coûtant. En 2018, ce bâtiment est devenu la **Maison des Associations Michel Mercier**.

> **Le Garage** : en 2002, les porteurs présentent en conseil municipal, leur projet d'installation conjuguée d'un garage de réparation automobile et d'un atelier de ferronnerie. Il apporte un service de proximité très apprécié qui a nécessité son extension.



## VENTE ET DÉGUSTATION À LA FABRIQUE !

**HORAIRES DE LA BOUTIQUE DE LA FABRIQUE**  
 JANV. FEV. OCT. NOV. : Lundi au vendredi 10h - 18h  
 MARS ET DÉCEMBRE : Lundi au samedi 10h - 18h  
 AVRIL À FIN SEPTEMBRE : Lundi au samedi 10h - 19h

26110 ST MAURICE / EYGUES - TÉL. : 04 75 26 02 98 - [WWW.BISCUITERIEDEPROVENCE.COM](http://WWW.BISCUITERIEDEPROVENCE.COM)

## RESTAURANT

Ludovic PLANTEVIN

# La Détente

Pont de Mirabel - 26110 Vinsobres  
 Tél. : 04 75 27 61 19

## LES POTERIES DU SOLEIL

CERAMIQUES DECOREES MAIN

"LA BOUTIQUE"

Josseline LABORDE

24 place colonel Barrillon

1 rue des Déportés

26110 Nyons

0475272512 (boutique)

0475260888 (bureau)

facebook : Les Poteries du Soleil



LE COMPTOIR DE  
**MATHILDE**  
CHOCOLATERIE - ÉPICERIE FINE



**CHOCOLATERIE DE TULETTE**  
30 ZA LE GRAND DEVÈS - ALLÉE 1 - 26790 TULETTE  
T.04 75 00 19 72 - 10H/19H NON-STOP  
WWW.LECOMPTOIRDEMATHILDE.COM

# ARNAUD

## ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT  
DES BARONNIES

NYONS  
VAISON  
BUIS

04 75 27 90 40  
04 90 36 22 44  
04 75 27 97 43

[www.arnaudassainissement.com](http://www.arnaudassainissement.com)

**GESTISSIMMO**



◆ NYONS  
◆ VALRÉAS  
◆ BUIS  
◆ VAISON

**GESTION - LOCATION  
SYNDIC**

Mathieu CLIER et son équipe  
à votre service depuis 40 ans

NYONS - 21 Place de la Libération 04 75 26 96 00  
VALRÉAS - 65, Cours du Bertheuil 04 90 37 49 05  
VAISON - 22 Place Montfort 04 90 28 36 36  
BUIS - 46 Boulevard Aristide Briand 04 75 28 25 81

contact@gestissimmo.com  
Consultez notre site : [www.gestissimmo.com](http://www.gestissimmo.com)

 *La gestion de vos biens au quotidien !*



**Groupama**  
MÉDITERRANÉE  
la vraie vie s'assure ici

Votre agence à Nyons

14 avenue Paul Laurens  
Tél. 04 75 26 21 19

Groupama Méditerranée (Société Régulièrement Contrôlée) - 23 Avenue de la République - 91000 Evry-Courcouronnes - France  
Société d'Assurance à Prévoir - 11, rue de la République - 91000 Evry-Courcouronnes - France  
Société d'Assurance à Prévoir - 11, rue de la République - 91000 Evry-Courcouronnes - France  
Société d'Assurance à Prévoir - 11, rue de la République - 91000 Evry-Courcouronnes - France

RÉNOVATION EN ALU & PVC - VÉRANDAS  
VOLETS ROULANTS - TOUTES FERMETURES

# ALU

ALU - PVC - STORES

# VAISON

04 90 363 363 [aluvaison@orange.fr](mailto:aluvaison@orange.fr)  
ZA Les Ecluses - 84110 VAISON LA ROMAINE  
[www.alu-vaision.com](http://www.alu-vaision.com)



# FERRAND LOREILLE TP

TERRASSEMENT - VOIRIE - RESEAUX  
GRAVIER - ENROCHEMENTS - MINAGE  
LACS COLLINAIRES

QUARTIER LES VINGTAINS - 26110 CURNIER  
TEL. 04 75 27 44 49 - FAX 04 75 27 44 53  
MAIL : [ferrand.tp@orange.fr](mailto:ferrand.tp@orange.fr)

**L'épi des 4 délices**  
Boulangerie Pâtisserie

**Cédric Blain**  
Artisan Boulanger



Rue du travail  
26110 Saint Maurice sur Eygues  
04 75 27 12 89  
[b.b.c.n@orange.fr](mailto:b.b.c.n@orange.fr)  
<https://www.facebook.com/epidesquatredelices/>



Neuf  
Rénovation  
Enduits  
Béton ciré  
Placo

**COUTURIER MACONNERIE**

06 14 03 73 97

Devis gratuit

Chemin de Valréas  
26110 SAINT MAURICE SUR EYGUES



Carrelages Faiences

CHIAPPINO Bruno  
ARTISAN depuis 1988

32 rue des borris  
26110 VINSOBRES  
Tel: 0475276580/0645148760  
[bruno.chiappino@bbox.fr](mailto:bruno.chiappino@bbox.fr)



# ALIMENTATION TABAC



Marie-Christine BELOTTI  
26110 Saint-Maurice/Eygues  
Tél. 04 75 27 66 13



**SARL TECHNO MECA**  
REPARATION TOUTES MARQUES  
GEOMETRIE ET DIAG

za les grands prés  
26110 saint maurice sur eygues

Jullien Frédéric  
04.75.27.69.52  
06.74.57.38.73  
[jullien.frederic@orange.fr](mailto:jullien.frederic@orange.fr)



# VOS ÉQUIPES MUNICIPALES

En élisant pour chaque mandature une équipe soudée et complémentaire, les électrices et les électeurs nous ont donné les moyens de mettre en œuvre les programmes présentés.

Il convient de saluer l'investissement personnel, le dévouement de chacune et chacun de vos élus. Tous ont apporté leurs analyses, contributions de manière désintéressée pour le bien de St Maurice.

Nos équipes ont été le reflet du village, associant les familles historiques aux néo St Mauriciens, les professions, tranches d'âge, rejetant les clivages, faisant la place à celles ou ceux qui parfois se sont présentés contre elles. Bien que la loi ne fasse pas obligation aux communes de moins de 1000 habitants de présenter des listes paritaires, la place des femmes est passée de quelques unes en 1989, puis à 30% et à la parité depuis 2008.

Les dossiers complexes ont toujours fait l'objet d'un vote à bulletin secret. Ce mode de fonctionnement, pas toujours connu de tous, témoigne de l'unité et de la cohésion de vos équipes successives.

Nous avons dû conjurer les aléas et faire face aux pertes cruelles de nos équipiers MM Roger MONTI, André NÉRI, Philippe MAINTENIÉ, et Michel MERCIER.

## 1 • MARS 1989 – JUIN 1995 « pour l'avenir de St Maurice »

Adjoints : 1 MONTI Roger, 2 ODE Régine  
CHAMBON Claude, GLEIZE Jean-Claude, LARMANDE Jean-Paul,  
MONNIER Claude, PASCAL Michel,  
PONZO Daniel, SERRET Patrick, UGHETTO Nicole

## 2 • JUIN 1995 – MARS 2001 « pour l'avenir de St Maurice »

Adjoints : 1 ODE Régine, 2 NERI André, 3 CANDEL Lysiane  
CHAMBON Claude, FAIN Fabien, GLEIZE Jean-Claude,  
PASCAL Michel, PONZO Daniel, SERRET Patrick, UGHETTO Nicole

## 3 • MARS 2001 – MARS 2008

« tous ensemble pour l'avenir de St Maurice »

Adjoints : 1 ODE Régine, 2 CANDEL Lysiane, 3 KOBEC Serge  
BELOTTI Christine, CHAMBON Claude, CHAUVET Aline, FAIN  
Fabien, MAINTENIÉ Philippe, MOULAM Suzanne, NERI André,  
PASCAL Michel, RIBERT Marc, SERRET Patrick, VALENTIN Patrick

## 4 • MARS 2008 – MARS 2014 « ensemble pour l'avenir de St Maurice »

Adjoints : 1 CHAUVET Aline, 2 MAINTENIÉ Philippe (2008-2012)  
puis MERCIER Michel, 3 CANDEL Lysiane  
4 MOULAM Suzanne  
AGREDA Nicolas, BELOTTI Christine, CHAMBON Claude, DORIER  
Annie, FERT Fabien, PASCAL Sandrine, THESEE Sonia, VALENTIN  
Gil, VALENTIN Patrick

## 5 • MARS 2014 – MARS 2020

« Saint Maurice au cœur Saint Maurice d'abord »

Adjoints : 1 MERCIER Michel (2014- 2018), 2 BELOTTI Christine,  
3 CHAMBON Claude, 4 DORIER Annie  
AGREDA Nicolas, BESSEMOULIN Mélanie, BOEHLER Carine,  
FAURE Martine, FERT Fabien, NIEL Bernard, PAGÈS Dominique,  
PASCAL Sandrine, RUAT Damien, VALENTIN Gil

Vous voici arrivés aux termes de ce document. Il ne pouvait être exhaustif et nous nous en sommes tenus à l'essentiel. Il retrace pour les générations futures 30 ans d'histoire locale.

Le grand mérite en revient à celles et ceux qui figurent sur cette page et aux personnels communaux.

Forts de votre confiance, ils ont su faire leur, la devise que j'avais formulée le 19 mars 1989

« Croyez à ce que vous faites, pas à ce que vous êtes »

UN GRAND MERCI À EUX ET À VOUS



1



2



3



4



5